



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03/10/2022**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers présents : 15</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 0</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 21h06</p>	<p>L'an deux mille vingt deux, le lundi 3 octobre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 27 septembre, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Samuel Péridy, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Francis Meuterlos, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Gaël Marandin, Florence Collino, Laurent Poncet.</p> <p>Excusés :</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Secrétaire : Laurent Poncet</p>
--	--

VOTE D'UNE SUBVENTION POUR L'UTMJ

CONVOCATION
LE 27 09 2022

M. le Maire explique que, le 16 septembre 2022, la commune a reçu une demande de subvention de 15.000 € pour l'UTMJ.

AFFICHAGE LE

Il projette et commente le budget prévisionnel de l'événement et le budget réalisé de l'édition précédente.

17 OCT. 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- **d'accorder à l'UTMJ une subvention d'un montant de 15.000,00 €,**
- **et d'autoriser le Maire à signer tous les documents liés à cette affaire.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

